

C5 - Opérations bancaires

Charte de conservation des documents

Table des matières

- C51 - Comptes et opérations bancaires
- C52 - Emprunts, placements, garanties et autres opérations bancaires

Classes

Code	Intitulé	Typologies	Durée légale Délai	Durée légale Déclencheur	Références
C51	Comptes et opérations bancaires				
C52	Emprunts, placements, garanties et autres opérations bancaires				